



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.1/50/L.53
10 novembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
PREMIÈRE COMMISSION
Point 63 de l'ordre du jour

LE RÔLE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE DANS LE CONTEXTE
DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE, DU DÉSARMEMENT ET D'AUTRES
DOMAINES CONNEXES

Cuba, Inde, Iran (République islamique d'), Myanmar et Pakistan :
amendements au projet de résolution A/C.1/50/L.13

1. Remplacer le deuxième paragraphe du préambule par le paragraphe suivant :

Considérant qu'il importe de poursuivre le dialogue multilatéral sur des moyens convenus au niveau international d'assurer le transfert des technologies à des fins pacifiques tout en veillant à ce que ces technologies ne soient pas détournées à des fins non pacifiques,

2. Remplacer l'alinéa b) du paragraphe 1 du dispositif par l'alinéa suivant :

b) D'étudier les moyens d'élaborer des accords négociés sur le plan multilatéral, universellement acceptés et non discriminatoires en ce qui concerne les transferts de technologies de pointe ayant des applications militaires;
